

Le dispositif européen de conservation de la nature

La démarche Natura 2000 est un réseau de **sites naturels** désignés par l'Union Européenne et un outil d'**animation territoriale** dont l'objectif est de **maintenir voire restaurer la biodiversité** tout en **valorisant les activités humaines**. Elle fait suite au constat de dégradation d'espèces et d'habitats naturels dans tous les états membres ainsi qu'à la Convention sur la diversité biologique adoptée lors du « Sommet de la Terre » de Rio en 1992 puis ratifiée par la France en 1996.

La désignation des sites s'est faite au titre de deux directives européennes fondatrices qui précisent les espèces et les habitats fragilisés à l'échelle de l'Europe en les définissant comme « d'intérêt communautaire » voire « prioritaires » pour les plus menacés :

- La **directive Oiseaux** désigne des sites appelés Zones de Protection Spéciales (ZPS),
- La **directive Habitats-Faune-Flore** désigne des sites appelés Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

En France, la démarche Natura 2000 s'applique de **manière contractuelle volontaire** afin de susciter l'**implication des populations locales** dans la préservation de leurs milieux naturels.

Outils

Document d'objectifs : document de gestion qui rassemble les actions à mettre en oeuvre dans le site et les outils contractuels (c) ou réglementaire (r).

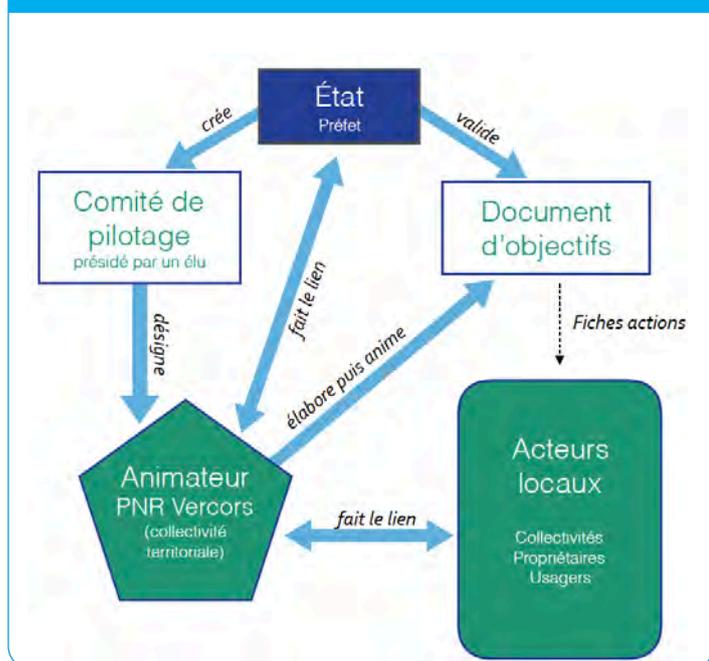
Charte (c) : engagement de gestion durable du propriétaire ou usager.

Contrats N2000 (c) : aide destinée aux propriétaires dans le but de soutenir des travaux en faveur de l'environnement.

Mesures Agro-Environnementale ou MAE (c) : aide destinée aux agriculteurs dans le but de reconnaître et d'encourager leurs pratiques respectueuses de l'environnement.

Évaluation d'incidence (r) : étude environnementale préalable aux projets susceptibles d'avoir un impact sur les espèces et habitats naturels.

Gouvernance



Quelques chiffres

Union européenne

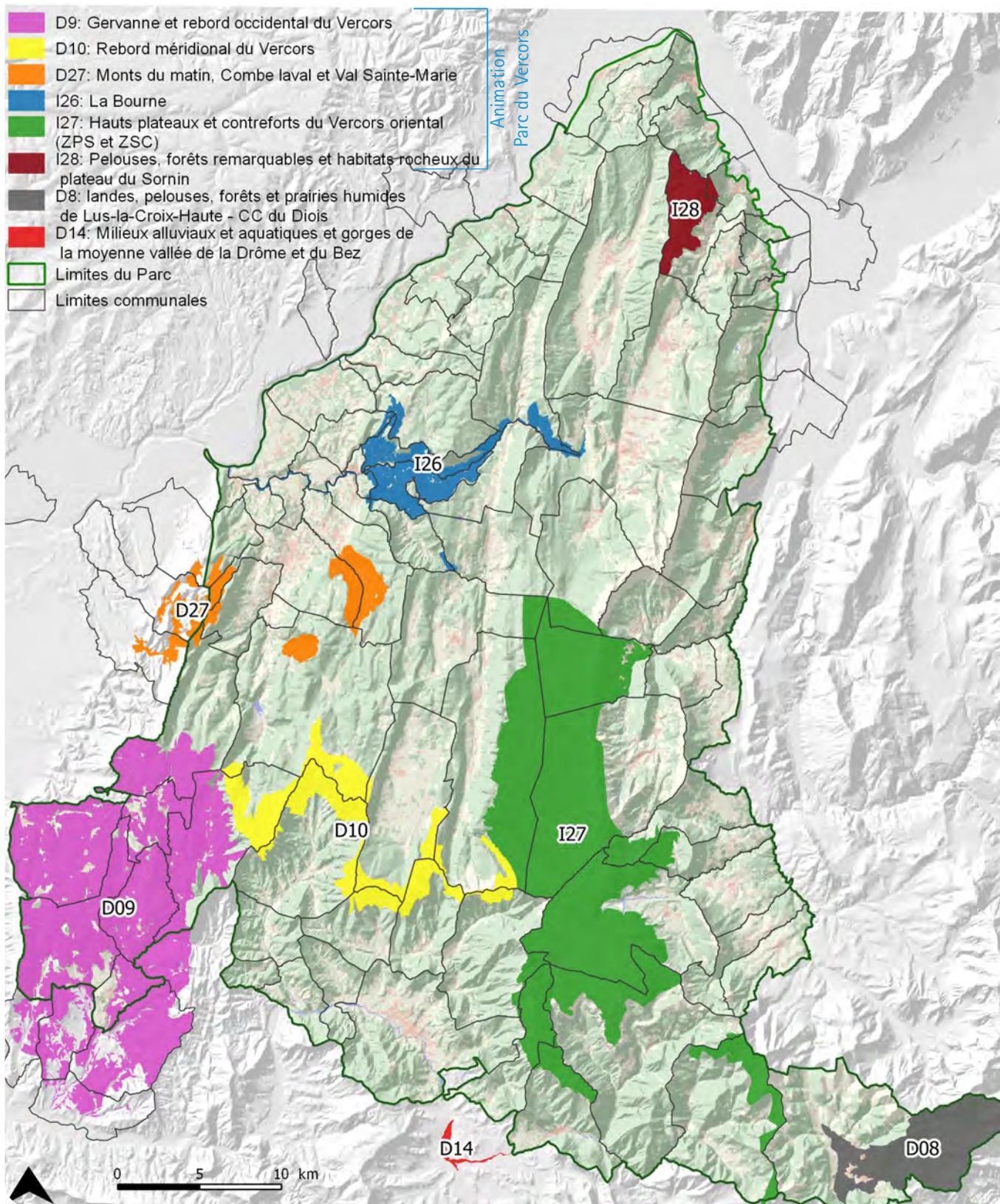
27 522 sites
18% du territoire

France

1 768 sites
12% du territoire

Vercors

9 sites
25% du territoire
50 communes / 8 communautés de communes



Conception - réalisation décembre 2017 : PNR Vercors - Émilien Maulavé Et Raphaële Bruyère



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contact : info@pnr-vercors.fr - 04 76 94 38 26
Site web du Parc naturel régional du Vercors et des
Directions Départementales des Territoires de la Drôme et de l'Isère

